Re_fashion

Société par actions simplifiée
à capital social variable
Siège social : 89-91 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris
Numéro RCS : 398 664 334 00040

(l' « Éco-organisme »)

AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE REP TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES
Adopté en date du 12/06/2026
Complété par la saisine dématérialisée du 09/07/2026 (2nd avis)

Ordre du jour

- Validation du compte-rendu de la réunion du CPP du 14/04/2026
- 2nd Avis sur la proposition de montant de la pénalité liée à la recyclabilité
- 2nd Avis sur la proposition d'éco-modulation relative à l'Affichage Environnemental (AET)

I. Registre de présence *(réunion du 12 juin 2026)*

Le 12 juin 2026,

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures (le **CPP**) de l'Éco-organisme se sont réunis le 12/06/2026 en visio-conférence sur convocation de la Directrice Générale de l'Éco-organisme, en date du 05/06/2026 adressée par voie électronique. Ont voté en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion :

Au titre du collège des producteurs :

- M. Philippe JOGUET, titulaire, représentant de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD),
- M. Marc BRUNEL, titulaire, représentant de l'Alliance France Cuir
- Mme Adeline DARGENT, suppléante, représentante du Syndicat de Paris de la mode féminine.

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- M. Pierre DUPONCHEL, titulaire, représentant de la Fédération Le Relais,
- M. Jean-Pierre VERNEAU, titulaire, représentant de la Fédération de la Cordonnerie.
- M. Jean-Mayeul BOURGEOIS, suppléant, représentant de FEDERREC.

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- M. Mathieu WAGNER, titulaire, représentant d'AMORCE,
- Mme Philippine DUBOIS, titulaire, représentante du CNR,
- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France.

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Mme Pauline DEBRABANDERE, titulaire, représentante de Zero Waste France.
- M. Pierre CONDAMINE, titulaire, représentant des Amis de la Terre.

Sont représentés :

Au titre du collège des producteurs :

- M. Thibault TURCHET, titulaire, représentant de l'UIT, a donné pouvoir à M. Philippe JOGUET, titulaire, représentant de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD).
- Mme Louana LAMER, titulaire, représentante d'ESS France, a donné pouvoir à M. Pierre DUPONCHEL, titulaire, représentant de la Fédération Le Relais.
- Mme Catherine ROLIN, titulaire, représentante de la FNE, a donné pouvoir à Mme Pauline DEBRABANDERE, titulaire, représentante de Zero Waste France.
- Mme Mina MAHERZI, titulaire, représentante de l'Association de Défense du consommateur (ADEIC), a donné pouvoir à M. Pierre CONDAMINE, titulaire, représentant des Amis de la Terre.

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :
- Nathan DUFOUR, Chargé de mission auprès de la Direction de Refashion,
- Hélène DARET, Directrice du pôle marques et des relations adhérents de Refashion,

- Margarita VERBOUD, Responsable des affaires juridiques et institutionnelles de Refashion,
- Hugo CONZELMANN, Responsable des affaires publiques et juridiques, INEC,
- Margaux MOSCA, Chargée de mission affaires publiques et communication, INEC.

Le registre de présence fait état des membres du CPP et des représentants de l'Éco-organisme assistant à la réunion du Comité.

Hugo CONZELMANN assure le secrétariat de Refashion (le « **Secrétariat** ») pour ce vote. En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le CPP a valablement délibéré sur les projets soumis à son avis.

I.1. Validation du compte-rendu de la réunion du CPP du 14/04/2026

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, de valider le compte-rendu de la réunion du CPP du 14/04/2026.

Comité des Parties Prenantes Refashion - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Syndicat de Paris de la mode féminine : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**
- Alliance France Cuir (AFC) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Fédération Le Relais : **Favorable**
- FEDERREC : **Abstention**
- ESS France : **Favorable**
- Fédération de la Cordonnerie : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Favorable**
- Régions de France : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Favorable**
- Zero Waste France (ZWF) : **Favorable**
- Les Amis de la Terre : **Favorable**
- Association de Défense du consommateur (ADEIC) : **Favorable**

Avec 14 (quatorze) avis favorables, 0 (zéro) avis défavorable et 1 (une) abstention, le CPP valide le compte-rendu de la réunion du CPP du 14/04/2026.

II. Registre de participation *(saisine dématérialisée du 09/07/2026 - 2nd avis)*

Entre le 06 juillet et le 09 juillet 2026,

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures (le **CPP**) de l'Éco-organisme ont été saisis sur convocation de l'Eco-organisme pour un vote à distance adressé par voie électronique par le secrétariat du CPP.

Le vote à distance s'est déroulé entre le 06 juillet et le 09 juillet 2026, un délai supplémentaire ayant été accordé compte tenu de la période de congés. Le vote a été clôturé le 09 juillet 2026 à 12h.

Ont pris part à la saisine dématérialisée en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Giulia BASCLET, suppléante, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD),
- M. Marc BRUNEL, titulaire, représentant de l'Alliance France Cuir
- Mme François Marie Grau, titulaire, représentant de l'UFIMH.

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- M. Pierre DUPONCHEL, titulaire, représentant de la Fédération Le Relais,
- Mme Louana LAMER, titulaire, représentante d'ESS France
- M. Jean-Pierre VERNEAU, titulaire, représentant de la Fédération de la Cordonnerie.

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- M. Mathieu WAGNER, titulaire, représentant d'AMORCE,
- Mme Philippine DUBOIS, titulaire, représentante du CNR,
- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'AMF,
- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France.

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Mme Pauline DEBRABANDERE, titulaire, représentante de Zero Waste France,
- M. Pierre CONDAMINE, titulaire, représentant des Amis de la Terre,
- Mme Mina MAHERZI, titulaire, représentante de l'ADEIC.

Hugo CONZELMANN assure le secrétariat de Refashion (le « **Secrétariat** ») pour ce vote.

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le CPP a valablement été saisi sur les projets soumis à son avis.

II.1. Avis sur la proposition de montant de la pénalité liée à la recyclabilité

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, de donner un avis sur la proposition de montant de la pénalité liée à la recyclabilité.

Comité des Parties Prenantes Refashion - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- UFIMH : **Abstention**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Abstention**
- Alliance France Cuir (AFC) : **Abstention**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Fédération Le Relais : **Favorable**
- ESS France : **Favorable**
- Fédération de la Cordonnerie : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Favorable**
- Régions de France : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**
- AMF : **Favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Zero Waste France (ZWF) : **Abstention**
- Les Amis de la Terre : **Favorable**
- Association de Défense du consommateur (ADEIC) : **Favorable**

Avec 9 (neuf) avis favorables, 0 (zéro) avis défavorable et 4 (quatre) abstentions, le CPP émet un avis favorable sur la proposition de montant de la pénalité liée à la recyclabilité.

II.2. Avis sur la proposition d'éco-modulation relative à l'Affichage Environnemental (AET)

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, de donner un avis sur la proposition d'éco-modulation relative à l'Affichage Environnemental (AET).

Comité des Parties Prenantes Refashion - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- UFIMH : **Défavorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Défavorable**
- Alliance France Cuir (AFC) : **Défavorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Fédération Le Relais : **Défavorable**
- ESS France : **Défavorable**
- Fédération de la Cordonnerie : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Favorable**
- Régions de France : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**
- AMF **: Favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Zero Waste France (ZWF) : **Défavorable**
- Les Amis de la Terre : **Défavorable**
- Association de Défense du consommateur (ADEIC) : **Favorable**

Avec 7 (sept) avis défavorables et 0 (zéro) abstention et 6 (six) avis favorables, le CPP émet un avis défavorable sur la proposition d'éco-modulation relative à l'Affichage Environnemental (AET)

Les scrutateurs

Pierre Condamine
Pierre CONDAMINE
Certifié par youtrust
Titulaire
12/10/2026
Les Amis de la Terre

Adeline Dargent
Adeline DARGENT
Certifié par youtrust
Suppléante
19/10/2026
UFIMH